



COHERAN

CONFERENCE COHERAN

Procès-verbal de la séance du mardi 21 février 2013 à 18h30 Mairie d'Hermance

Présents :

Corsier :	M. Bertrand PICTET	Maire
	Mme Joëlle MARTIN WIDMER	Adjointe
	M. Xavier STEINER	
	Mme Florence THIERRIN	Secrétaire générale
Hermance :	M. Bernard LAPERROUSAZ	Maire
	Mme Karine BRUCHEZ GILBERTO	Adjointe
	Mme Suzanne TSCHOPP	Adjointe
	M. Philippe LEY	
	M. Philippe TAGLIABUE	
	Mme Chrystel PION VALLEY	Secrétaire générale
Anières :	M. Pierre CHOLLET	Adjoint
	M. Serge SERAFIN	Adjoint
	M. Christophe DEVENOGE	
	M. Philippe GAILLARD	
	Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire générale
<u>Excusés :</u>	Mme Catherine FERRO	Adjointe (Corsier)
	M. Jean-Jacques GOLAY	(Corsier)
	M. Patrick ASCHERI	Maire (Anières)
	M. Christian HALLER	(Anières)
<u>Absente :</u>	Mme Monika RELLSTAB	(Corsier)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance de la Conférence intercommunale du 27 novembre 2012.
2. Communication du Président.
3. Travaux des commissions.
4. Questions et propositions éventuelles.

M. Bernard LAPERROUSAZ ouvre la séance et souhaite une très cordiale bienvenue aux personnes présentes. M. le Maire d'Hermance exprime sa fierté de présider la Conférence CoHerAn pour cette année 2013. Il rappelle que c'est de la responsabilité de tous, délégués des 3 communes au sein de cette intercommunalité, de faire avancer les dossiers sur

lesquels il convient de communiquer avec enthousiasme. Ceci afin de rejoindre les attentes, non seulement des membres de l'intercommunalité, mais également des communiens. CoHerAn profite aujourd'hui d'une plus grande notoriété, ce qui est réjouissant.

1. Approbation du procès-verbal de la séance de la Conférence intercommunale du 27 novembre 2012.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communication du Président.

- ✓ M. Bernard LAPERROUSAZ informe de l'inauguration de la balade viticole qui aura lieu le 16 mai 2013. De plus amples informations suivront. Cette cérémonie se fera en présence de M. Pierre-François UNGER.
- ✓ Les retombées de la séance « Sécurité » qui s'est tenue à Anières en date du 21 janvier, ont été globalement positives.
Fin mars sera organisée une séance publique autour de GE-Veille, approche citoyenne de la sécurité de proximité.
- ✓ Concernant les APM, M. le Président rencontrera dans les jours à venir M. Marcel GOEHRING pour parler de la collaboration éventuelle entre les communes CoHerAn et Collonge-Bellerive. Une prise de position formelle devrait être prise d'ici fin juin 2013.
- ✓ M. Bernard LAPERROUSAZ souhaite remercier les conseillers ayant participé aux différentes commissions CoHerAn.
- ✓ Le prochain bulletin d'informations CoHerAn sortira dans un mois et demi.

3. Travaux des commissions.

✚ Commission pour l'étude d'un centre de voirie intercommunal

La commission s'est réunie en date du 18 février 2013. Le procès-verbal n'ayant pas encore été approuvé, M. Pierre CHOLLET ne peut remettre un rapport en bonne et due forme, cependant il informe de l'avancée de l'étude. Il convient de pouvoir estimer un coût global pour cette voirie intercommunale ainsi qu'estimation des économies réalisables afin d'obtenir l'accord des 3 communes pour aller de l'avant.

Les responsables des services techniques ont eu l'occasion de faire part de leurs impressions, ils voient beaucoup d'empêchements à la réalisation de ce projet.

Une visite des locaux des 3 voiries est prévue lors de la prochaine séance fixée au 18 avril.

Une sous-commission va travailler sur le cahier des charges de cette future voirie intercommunale. Il a été décidé que ce cahier des charges sera identique pour les 3 communes.

M. Bernard LAPERROUSAZ demande quel est l'échéancier. M. Pierre CHOLLET espère avoir les chiffres avant l'été plus précisément les coûts de fonctionnement (ressources humaines, matériel, etc.)

M. Philippe TAGLIABUE évoque la clé de répartition qui reste à définir.

M. Philippe LEY demande quelles sont les réticences des responsables des services techniques face à ce projet.

M. Pierre CHOLLET évoque l'esprit d'équipe qui règne au sein des employés, leur attachement aux communes respectives, aux habitants, ... et plus globalement la peur du changement et la perte de prestations fournies.

Pour M. Bernard LAPERROUSAZ, si les Exécutifs expriment un même avis, les réticences vont s'amenuiser avec le temps. Il reste important d'informer régulièrement les membres des équipes de l'avancée du projet.

M. Xavier STEINER partage l'avis du préopinant. L'aspect humain est à prendre en considération et il ne faut pas brûler les étapes.

M. Bertrand PICTET relève que les prestations ne sont pas identiques. Il y a lieu d'avoir un débat politique autour de cette question, il ne sera pas possible pour Corsier de revenir sur certaines prestations, (dénéigement des chemins privés par ex.) qui deviendront dès lors « complémentaires ».

Mme Karine BRUCHEZ GILBERTO parle de négociations à entreprendre, pour que les habitants des 3 communes aient une vision cohérente du projet.

Pour information, M. Pierre CHOLLET donne connaissance d'un avis de droit sur le déneigement des chemins privés.

(Ce document est annexé au procès-verbal).

Commission intercommunale « sport »

M. Serge SERAFIN précise que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance de la « Conférence CoHerAn ».

La procédure de demande de renseignement a été engagée en vue d'obtenir le déclassement. Lors de ce premier semestre 2013 seront étudiés les aspects financiers des investissements et des coûts d'exploitation, études qui se feront par phases.

Les éléments financiers vont venir alimenter le débat. M. Serge SERAFIN rencontre le 1^{er} mars M. François DIEU, spécialiste des études de faisabilité de ce type.

La commission intercommunale « sport » se réunira mi-mars 2013.

Commission intercommunale « Environnement et développement durable »

Label Cité de l'Energie

M. Bertrand PICTET fait part d'une séance qui s'est tenue en présence de Mme MOSER de Cité Energie pour faire le point de la situation. Etaient présents M. Pierre CHOLLET et Mme Joëlle MARTIN WIDMER.

Les actions entreprises et prévues par les deux communes ont été présentées et évaluées.

M. Bertrand PICTET annonce une journée CoHerAn d'information sur le développement durable pour la population qui devrait avoir lieu durant 2013.

Pour information, une prestation fournie par le DIP est à la disposition des écoles.

Mme Suzanne TSCHOPP a été approchée par une collaboratrice de la Cité de l'Energie pour avancer dans le projet « Hermance : Cité de l'Energie ».

Pour Mme l'Adjointe d'Hermance, il serait plus judicieux de travailler avec Mme MOSER, dans un souci de continuité avec les communes d'Anières et Corsier.

Corridors biologiques

M. Pierre CHOLLET rappelle la décision de réunir les commissions de l'environnement des communes de Corsier et d'Anières pour étudier ce sujet.

M. Bertrand PICTET contacte M. Pierre CHOLLET pour fixer une date.

La prochaine séance de la commission intercommunale « Environnement » est fixée au 11 avril à 19h00 à Hermance.

Commission intercommunale « Culture »

Mme Karine BRUCHEZ GILBERTO a contacté les membres de la commission pour fixer la date de la prochaine séance, courant mars 2013.

Mme l'Adjointe d'Hermance a rendez-vous avec Mme Michèle AUER, de la Fondation Auer pour la photographie, et Mme Nicole ELLIOTT, directrice des établissements, pour réaliser un projet avec les élèves des 3 communes.

Mme Suzanne TSCHOPP annonce qu'elle a reçu les devis pour l'impression des agendas culturels (dossier en cours).

4. Questions et propositions éventuelles.

Communauté de communes

Pour répondre à M. Bernard LAPERROUSAZ, M. Serge SERAFIN informe que CoHerAn sera auditionné par l'ACG pour mieux « comprendre » le sujet.

Le Conseil d'Etat ayant sollicité l'avis de l'ACG, celle-ci a souhaité avoir de plus amples informations avant de se prononcer.

M. Pierre CHOLLET précise que Me WISARD a été contacté pour l'élaboration des statuts.

Service de minibus pour personnes à mobilité réduite

Lors de la séance « Exécutifs » du 4 février dernier, M. Pierre CHOLLET avait présenté le projet d'organiser un service de minibus à destination des personnes âgées et à mobilité réduite. Le foyer des 5 Colosses possède un bus sous-utilisé qui aurait pu assurer ce service, sur le modèle du Proxibus aujourd'hui disparu.

Pour M. Xavier STEINER, il importe d'étudier le besoin de cette prestation. Les commissions sociales des 3 communes pourraient réaliser une étude.

Pour M. Serge SERAFIN, les communes s'exposent à des problèmes de responsabilité civile, d'assurance, de coûts, ... et à répondre à un besoin qui est de la responsabilité des TPG, particulièrement pour les lignes transversales.

Pour les membres présents, il vaut mieux encourager les initiatives privées.

M. Pierre CHOLLET décide ne pas poursuivre cette étude.

Transports

M. Bernard LAPERROUSAZ évoque la fin des travaux relatifs à la tranchée couverte de Vézenaz prévue en janvier 2014. Un temps d'observation sera nécessaire pour évaluer le comportement des automobilistes. Les conducteurs des voitures, actuellement stationnées en nombre dans la commune, vont-ils adopter une autre stratégie ?

La DGM procurera d'ici la fin du printemps le résultat d'une étude en cours pour des connexions transfrontalières avec la commune de Chens, voire de Messery.

GE200.ch

M. Serge SERAFIN présente l'association constituée par le Canton de Genève, la Ville de Genève et l'Association des Communes genevoises dans le but d'organiser et de coordonner tous les événements liés à la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Il s'agit de fédérer la population autour d'événements historiques et festifs ; les communes sont invitées à présenter des projets.

M. Serge SERAFIN rappelle que la commune d'Anières n'existait pas en 1815 !

Mme Karine BRUCHEZ GILBERTO annonce que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission intercommunale « culture ».

Tournoi de foot des communes

Mme Karine GILBERTO BRUCHEZ annonce le tournoi de foot le 9 juin à Cartigny. Elle propose de constituer une équipe CoHerAn.

Site internet CoHerAn

M. Philippe TAGLIABUE demande une mise à jour du site. En lien avec son changement de prestataire, la commune de Corsier étudie des propositions pour le site CoHerAn.

La prochaine séance de la Conférence est fixée au 13 juin 2013 à 18H30 à Hermance, en présence de tous les conseillers municipaux.

La séance sera suivie d'une verrée au bord du lac.

En l'absence d'autres divers, M. Bernard LAPERROUSAZ lève la séance à 19h45.

Sylvie BIFFIGER-LIBOIS
Procès-verbaliste

Annexe : mentionnée